

JOURNAL D'AGRICULTURE,

353

ET

TRANSACTIONS

DE LA

Société d'Agriculture du Bas-Canada.

VOL. 2.

MONTREAL, DECEMBRE, 1849.

NO. 12.

Nous voyons par les journaux que nous recevons en échange, que le Bureau d'Education est à la veille d'établir des Ecoles d'Agriculture et des Fermes-Modèles dans tous les comtés de l'Irlande, et que les rapports de celles qui existent déjà sont très propres à encourager à mettre pleinement en exécution un pareil plan pour le perfectionnement de l'agriculture de ce pays. On y voit que là où des individus capables ont été nommés instituteurs, les écoliers ont reçu une éducation généralement suffisante, et l'instruction nécessaire dans l'art et la pratique de l'agriculture. Les fermes sont petites, beaucoup trop petites; croyons-nous, pour ce pays-ci. Les fermes de grandeur ordinaire pourraient peut-être convenir ici, mais nous aimerions mieux les voir plus grandes, dans un pays où les terres sont à si bon marché, et où elles ne peuvent que croître en valeur. Il est temps qu'il se fasse quelque chose en Canada sous le rapport en question. Le plan est généralement approuvé, si nous ne nous trompons pas. Nous n'avons guère cessé de parler du sujet dans ce journal, mais c'est tout ce qui a été fait jusqu'à présent pour porter à établir ce qui ne pourrait manquer d'être avantageux au pays. On objecte le manque de fonds pour mettre le projet à exécution. Dès notre arrivée dans le pays, nous avons entendu parler qu'une partie des terres incultes pourraient être appropriées pour l'éducation générale: ces terres sont encore disponibles, et pourquoi n'en pas appliquer une partie à l'établissement d'Ecoles d'Agriculture et de Fermes-Modèles. Nous pensons qu'on le pourrait faire, et au grand avantage du pays généralement. Nous ne voyons pas pourquoi on aurait de la répugnance

à donner à la population rurale une éducation en rapport avec ce qui doit faire son occupation et être son état de vie. Nous avons dit dans un numéro précédent, que tout le biais de l'éducation donnée aux fils des laboureurs est dans une direction contraire à la profession de leurs pères et à celle à laquelle on les destine. Il n'en est pas ainsi des autres professions: il y a pour ceux qui y aspirent des institutions propres à les initier dans la pratique des affaires dont ils auront à s'occuper. Le fils d'un cultivateur, au contraire, pourra, pendant tout le temps qu'il fréquente l'école, n'avoir pas vu un livre ayant le moindre rapport à l'agriculture; et il pourra laisser l'école aussi peu instruit de tout ce qui se rattache à ce qui doit être son genre de vie, que s'il ne l'avait jamais fréquentée; enfin, il peut revenir à la maison moins au fait de l'économie rurale que de toute autre chose. Il est temps de mettre fin à un mode d'enseignement aussi peu raisonnable pour des fils de cultivateurs, qui, selon nous, ne devraient fréquenter aucune école, où ils ne trouveraient pas à lire des ouvrages convenables sur l'agriculture, soit que le maître y entendit quelque chose, soit qu'il n'y entendit rien. Cette lecture, ou cette étude ne les rendrait pas incapables d'autres occupations. Il est d'une nécessité pressante que les jeunes gens reçoivent l'instruction qui doit leur être la plus utile par la suite. Nous regarderions comme une absurdité de vouloir que nos enfants n'apprirent que la langue et la manière de compter des Chinois, bien qu'ils pussent ne jamais voir ni la Chine ni aucun de ses habitants. Nous croyons qu'il n'est pas moins absurde de vouloir que toute la tendance de l'é-